

Les ateliers du CODEV

«La méthanisation, une opportunité pour l'Agglomération Royan Atlantique,
... mais des résistances à lever»

1 Juin 2013

édito

Cet atelier «Energies» a travaillé globalement sur les questions de diversification des ressources énergétiques, avec deux mots d'ordre prioritaires : des énergies RENOUELABLES et des énergies LOCALES. L'enjeu concerne bien évidemment le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique. Pour autant, cette réflexion se veut contributive à la résolution de préoccupations planétaires qui exigent un effort considérable à toutes les échelles.

Evoquons :

- La raréfaction des ressources fossiles. Elle est inexorable.
- En écho à cette raréfaction, une tendance haussière des coûts, avec des impacts économiques et sociaux majeurs.
- La réduction des gaz à effets de serre, dont les impacts climatiques et humanitaires annoncés sont catastrophiques.

La méthanisation est une piste de travail parmi d'autres.
Elle semble particulièrement bien appropriée à notre territoire.



L'essentiel... en quelques mots

- > La méthanisation : un processus naturel de dégradation des matières organiques (déchets alimentaires, fumier,...) qui produit de l'énergie et un engrais de qualité.
- > Une politique déjà engagée, aux échelles nationales et régionales. Un objectif local, mis en avant dans le Plan Climat Energie de l'Agglomération, qu'il faut concrétiser.
- > Des opportunités locales importantes et singulières en termes de gisements de déchets organiques.
- > Un enjeu à la fois économique, environnemental et éducatif...

Pour contacter le CODEV...

Sylvie LEGROS
17, rue de l'Électricité - 17200 Royan Cedex
Tél. 05 46 39 64 41

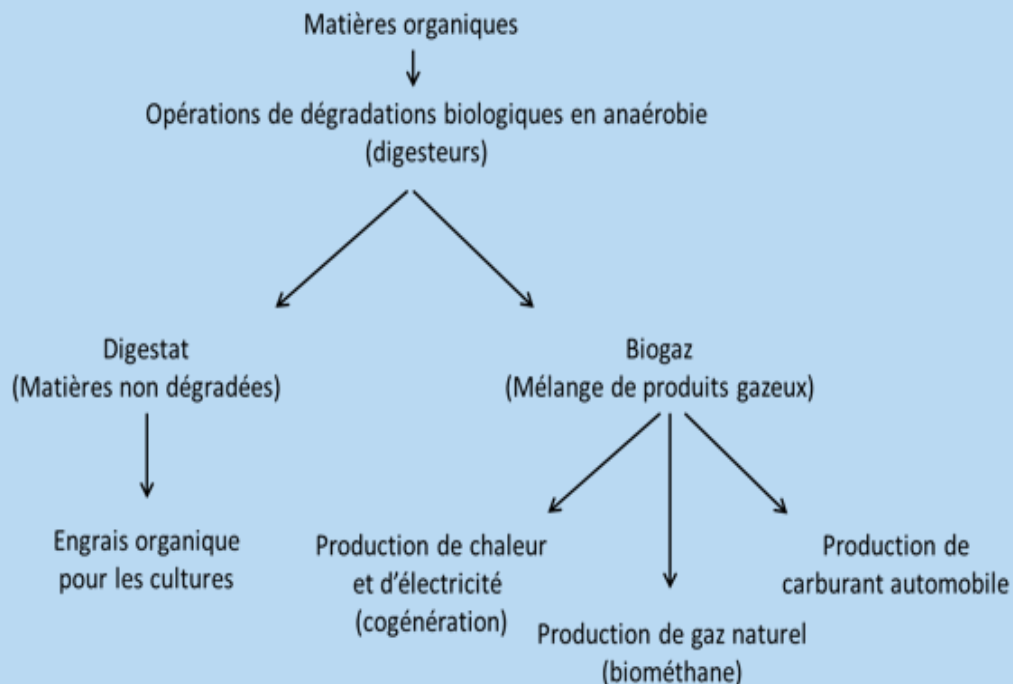
Atelier
«Énergies»

«La méthanisation, de quoi parle-t-on ?»

La méthanisation : c'est quoi exactement ?

La méthanisation est un processus naturel de dégradation de la matière organique (déchets alimentaires, tontes de pelouse, fumier, etc.), qui s'opère dans des cuves fermées, sans oxygène (c'est-à-dire en anaérobiose).

Ce processus aboutit à la création de deux produits : le biogaz et le digestat.



Les cadres institutionnels et les politiques.....

Cette réflexion s'inscrit dans la droite ligne des engagements européens et nationaux en matière énergétique, soit :

- > Le «3x20» à horizon 2020, c'est à dire la réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de 20% de l'efficacité énergétique et le seuil minimal de 20% d'énergie renouvelable dans le bilan des consommations.
- > Le «facteur 4» à échéance 2050, c'est-à-dire la diminution par 4 des émissions de gaz à effet de serre. Parmi ces objectifs généraux, le développement du biogaz occupe aujourd'hui une part entière dans les politiques publiques visant à atteindre un taux significatif d'énergie renouvelable. En France, le gouvernement souhaite notamment développer l'aspect agricole de la méthanisation avec le lancement en mars 2013 du Plan Énergie Méthanisation Autonomie Azote.

Au niveau régional,...

La Région Poitou-Charentes a formalisé et mis en œuvre un «schéma régional de développement de la méthanisation». En partenariat avec l'ADEME, la filière est soutenue depuis 2006. Près de 40 projets y font référence aujourd'hui. Les axes du schéma concernent :

- > Le renforcement de la couverture territoriale des projets,
- > Le développement des «petites» unités,
- > La recherche de synergie entre projets...

Au niveau local,....

Dans le cadre de son récent «Plan Climat Energie Territorial», la CARA a identifié plusieurs axes opérationnels de travail, notamment en réponse à un enjeu « de mix énergétique territorial équilibré » (enjeu 3-2)

Parmi ces actions on notera la 323 : «*En lien étroit avec les partenaires, engager la réflexion sur l'évaluation du potentiel de méthanisation des déchets du territoire en tant que source d'énergie, et sur la faisabilité du projet*».

Cette fiche s'inscrit dans cette perspective qui nous semble opportune et exige à la fois un engagement volontariste et un important travail de concertation et de sensibilisation.

L'Agglomération Royan Atlantique, un gisement important de déchets organiques

Le repérage des déchets organiques locaux à valoriser est déterminant. Il donne tout son sens au projet et fixe le cadre des partenariats qu'il va falloir mobiliser. En l'occurrence, et sans exhaustivité, nous pouvons relever les opportunités suivantes :

- En tant que pays touristique, le territoire de l'Agglomération possède de nombreux centres équestres ainsi qu'un hippodrome et un zoo. La **production de fumier** par un cheval est très importante : elle est estimée à 30 kg par cheval et par jour. Son évacuation pose problème. Il n'existe pas de filières spécifiques de traitement des fumiers qui sont aujourd'hui soit épandus directement dans les champs, soit livrés à la champignonnière de Pons (pour une petite partie), soit laissés à l'abandon dans la forêt de la Coubre.
- D'autres structures touristiques ou commerciales produisent également des déchets organiques, comme les **déchets alimentaires** : le Club Med par exemple mais aussi tous les centres de vacances du territoire. Il en est de même pour tous les invendus organiques des supermarchés. Le pic de production est atteint en été et ces déchets ne sont pas, aujourd'hui, valorisés. A l'année, ce sont toutes les infrastructures accueillant du public qui produisent des déchets alimentaires : collèges, lycées, hôpital, maisons de retraite,... mais aussi les super et hypermarchés.
- Evoquons enfin les **déchets agricoles**, dont la paille par exemple, qui est très méthanogène.

Le potentiel de déchets organiques est donc important sur le territoire de la CARA, sous réserve d'un tri préalable de certains déchets qui sont aujourd'hui évacués et traités avec les déchets ménagers ordinaires.

...et des opportunités locales de valorisation...

Le bio-gaz peut se substituer à tous les usages actuels du gaz naturel et des autres énergies fossiles. Plusieurs hypothèses «techniques» de valorisations locales peuvent être évoquées :

- Production d'énergie (méthane), injectée dans le réseau.
- Production de chaleur, à partir du gaz : production individuelle ou par réseaux de chaleur qui peuvent ensuite desservir logements, équipements publics ou privés.
- Production d'électricité et de chaleur conjuguée : la «cogénération».

Le digestat, sous-produit sortant du méthaniseur, est un engrais organique de qualité, qui peut être produit et utilisé sur l'Agglomération.

Les usages concrets de cette énergie «locale» :

- **Usages résidentiels :**
 - o le chauffage des maisons, dans le cadre d'un réseau de chaleur,
 - o les équipements publics.
- **Usages économiques :**
 - o Activités agricoles (serres,...) et aquacoles.
- **Usages touristiques :**
 - o Possibilité d'équipements touristiques consommateurs de beaucoup de chaleur toute l'année (Aquaparc,...).

«Des freins et des résistances... à lever»

...

L'acceptabilité sociale

Elle est difficile à appréhender. La méthanisation, en tant que processus chimique et industriel, a souvent mauvaise presse.

Des arguments «contre» s'orientent largement sur les sujets récurrents :

- > Les odeurs : cette question est très souvent sans objet dans les faits. Elle peut parfois l'être néanmoins quand on utilise certains déchets particuliers.
- > Les risques : la méthanisation n'est pas un procédé sans risque, car le risque zéro n'existe pas. Toutefois, le développement de nombreux projets en France et dans d'autres pays européens a permis de garantir la sécurité des installations, vis-à-vis de la population et de l'environnement.
- > Les trafics inhérents à l'activité : ils existent déjà puisque les déchets sont aujourd'hui transportés ailleurs.

Au total, cette acceptabilité sociale est un enjeu à relever. Elle passe par une pédagogie, de la concertation et, surtout, une démarche visant à objectiver les avantages et les inconvénients, à sortir d'une part « d'irrationnel » encore trop souvent présente.

L'acceptabilité environnementale

Elle est très liée à la précédente. Dans les faits, une réglementation très stricte encadre ces unités. Les impacts environnementaux sont appréciés et déterminent la faisabilité des projets et leurs critères de localisation. En Allemagne, par exemple, beaucoup d'unités de méthanisation sont implantées à proximité immédiate de zones d'habitation, sans problème, et avec même un intérêt majeur puisqu'elles alimentent ces zones en réseaux de chaleur !

«Au total, des intérêts majeurs pour l'Agglomération Royan Atlantique»

Un projet économique...

- > Produire une énergie renouvelable et locale puisque le biogaz produit à partir des déchets d'un territoire peut être transformé en chaleur, en électricité ou en gaz naturel.
- > Améliorer les pratiques d'épandage agricole, en fertilisant davantage les sols et en évitant l'utilisation excessive d'engrais chimiques.
- > Contribuer à la maîtrise partielle de notre énergie par la production locale, ce qui permettra autonomie et régulation des coûts sur le long terme. Ce point peut constituer un facteur d'attractivité économique sensible.
- > Créer des emplois.

Un projet environnemental...

- > Revaloriser et réduire les déchets produits.
- > Diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par le transport des déchets ou encore par la production d'engrais chimiques.

Un projet social et éducatif...

- > Sensibiliser à une évolution des comportements individuels par une information des contraintes et des opportunités liées à la production de ses propres déchets.
- > Faire émerger un cadre collectif de réflexion et d'actions qui associe les acteurs locaux issus de mondes professionnels souvent cloisonnés les uns des autres.